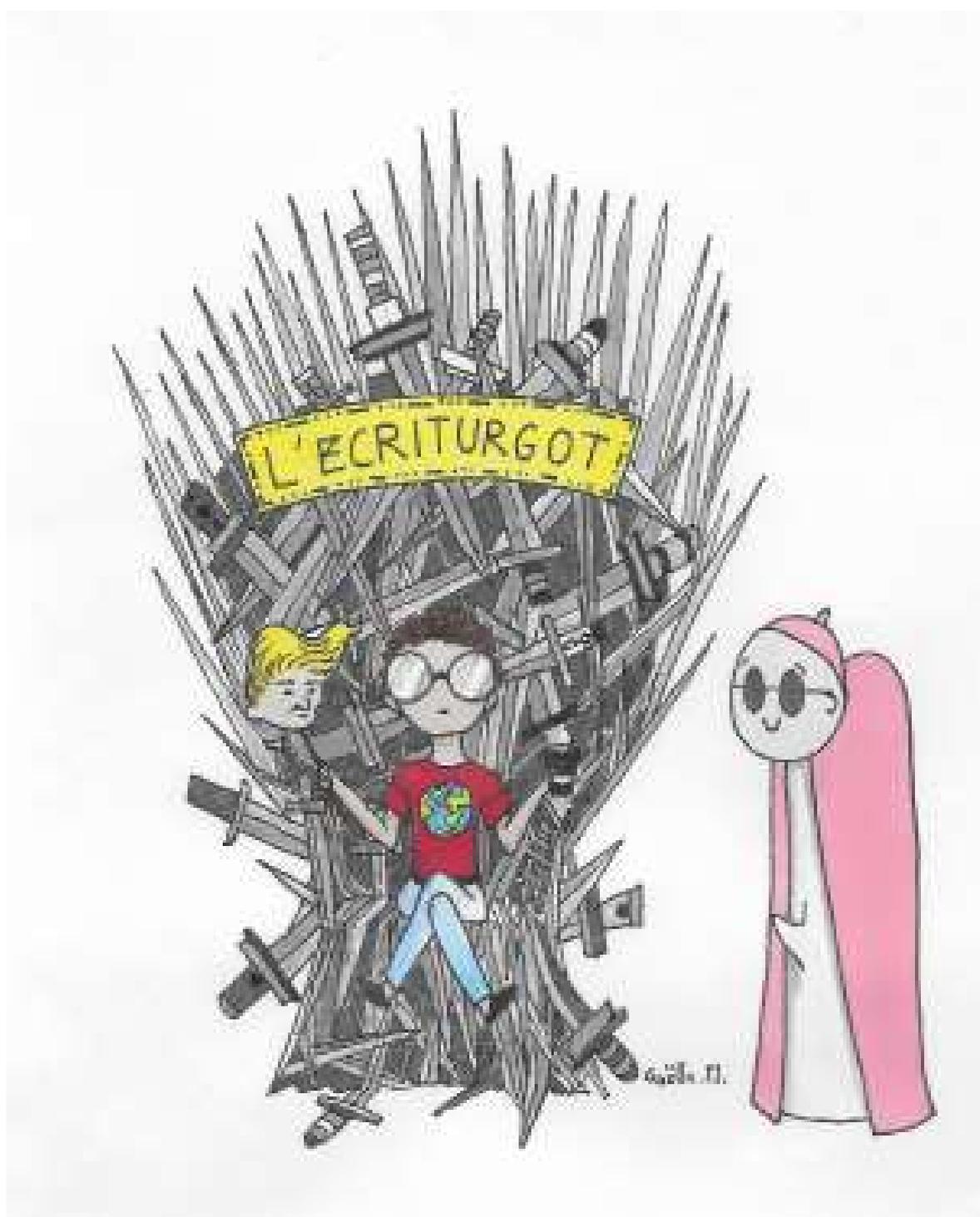


# L'ÉCRITURGOT



**Expresso 2019**, c'est enfin là ! Trente rédactions, trente journaux, un seul gagnant ; un seul journal, une seule rédaction, un seul groupe, remportera le prix Expresso, un seul groupe montera sur le trône de fer, et y recevra la gloire qu'il mérite. Alors, qui va monter sur le trône ? Qui viendra à bout de ce combat acharné, de cette lutte fatigante ? Qui sera sacré Vainqueur d'Expresso ?

**Chères lectrices, chers lecteurs,**

C'est à travers des sujets et des défis de plus en plus farfelus que l'équipe des T-shirts rouges nous défie à nouveau cette année, et ce sont eux que nous allons relever dans ce numéro ; des gilets jaunes aux droits des enfants, en passant par l'Europe, ou encore Disney, nous ne manquerons pas de sujets !

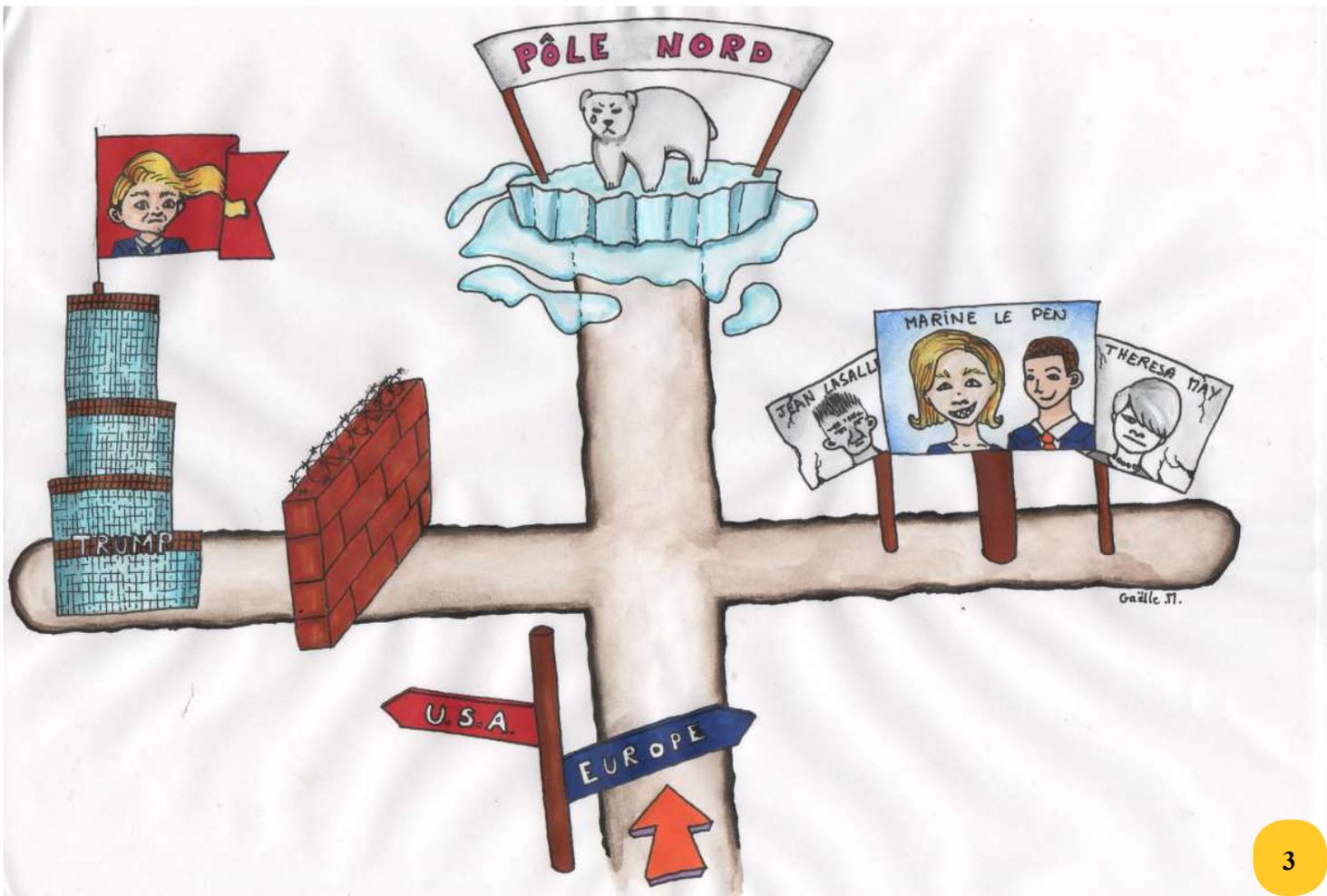
A défaut de n'être que des blouses blanches et non des T-Shirts rouges, je vous souhaite malgré tout une bonne lecture, ainsi qu'une bonne nuit !

# Les droits des enfants, obligatoires !

Les droits des enfants sont une préoccupation fondamentale : les enfants ont des droits, qui doivent être respectés. Pour qu'ils le soient, il existe deux instances de protections : la protection française (article 12, qui garantit que l'enfant, jusqu'à ses 18 ans, soit considéré comme un être humain à part entière, capable de penser et de s'exprimer. Ses opinions doivent être prises en considération par les adultes auxquels il est confronté, que ce soit dans ses choix scolaires, ses relations avec ses parents ou ses amis et sa prise de parole dans les décisions publiques. L'enfant est le premier concerné par sa propre vie et peut donc faire partager son point de vue, dans un journal par exemple ! La seconde instance de droits des enfants est la convention internationale du droit de l'enfant. Elle garantit quatre principes : la non-discrimination de l'enfant, la primauté de ses droits, le respect de son opinion et son droit à vivre dans des conditions décentes. Pour offrir à de plus en plus d'enfants ces droits, l'institution des défenseurs

des droits sensibilise 63 000 enfants chaque année. Ces derniers dont les droits ne sont pas respectés, par exemple droit à la santé, le règlement d'une affaire de harcèlement ou encore l'accompagnement d'enfants en situation de handicap, peuvent ainsi saisir l'institution. En 2018, 3000 plaintes sur le site internet de cette dernière ont été déposées, 15% provenaient de mineurs. Elle a organisé, afin de mieux cibler les problèmes de ceux qu'elle défend, une consultation de 2000 enfants, sous la forme d'ateliers avec professionnels répondant à leurs attentes. Mais les avancées possibles restent encore grandes : une formation des professionnels, ou juste une sensibilisation permettant une meilleure prise en charge des enfants en difficultés. Renforcer le système d'aide aux enfants réduirait les nombreux dysfonctionnements pour un meilleur accompagnement à ceux qui seront les adultes de demain. La lutte est encore longue, mais nous avançons chaque jour vers un monde meilleur pour chaque enfant du monde.

## Pour l'Europe, prenez à droite !



# Disney : le Picsou du box-office



**A**u mois de mars dernier, le géant de l'animation Disney a ajouté sur son tableau de chasse plusieurs filiales de Fox.

Après s'être attaqué à Pixar Animation Studios, Marvel Entertainment, et LucasFilm, comment le célèbre studio fait-il pour s'arracher un autre monstre du cinéma ?

Depuis des décennies Disney nous fait rêver avec ses nombreuses animations qui restent, malgré l'échec cuisant de certains films tel que Fantasia, en avance sur son temps et d'une qualité appréciable. Depuis lors, les films qui sortent au cinéma ne cessent d'attirer le public comme pour Blanche-Neige et les sept nains, en 1937, premier long métrage Disney, qui rapportera 8 millions de dollars ou comme la Reine des Neiges en 2016 qui grandira le succès de Disney à 1,3 milliards de dollars.

Suite au rachat de Pixar en 2006, l'argent généré par les films de ce dernier a permis à Disney de pouvoir s'offrir le luxe de s'acheter un autre concurrent. De plus, en s'affiliant avec eux, Disney apprend de nouvelles techniques de modélisation et peut ainsi satisfaire de nouveaux publics.

Le cercle vertueux lancé, plus Disney s'enrichit, plus il performe, et plus il progresse plus il devient le picsou du box-office.

## Des coupables mis en avant

Qui aurait pu croire que notre idole soit accusé d'abus sexuels ? Imaginez vous devant votre chanteur, comédien ou danseur préféré, lors d'une représentation sur scène. Puis, le lendemain, votre idole fait la une des journaux comme d'habitude. Or, cette fois, il se trouve qu'il est accusé d'abus sexuels.

Michael Jackson abuse sexuellement de mineurs à deux reprises et ne se trouve condamné pour aucun des deux cas.

Kevin Spacey abuse sexuellement un de ses fans. Il est ensuite jugé et emprisonné. Mais sort sous caution quelques temps plus tard. Roman Polanski accusé également d'abus sexuels sur mineurs, ne passera qu'un laps de temps en prison par rapport à la peine qu'il aurait dû encourir pour ce crime.

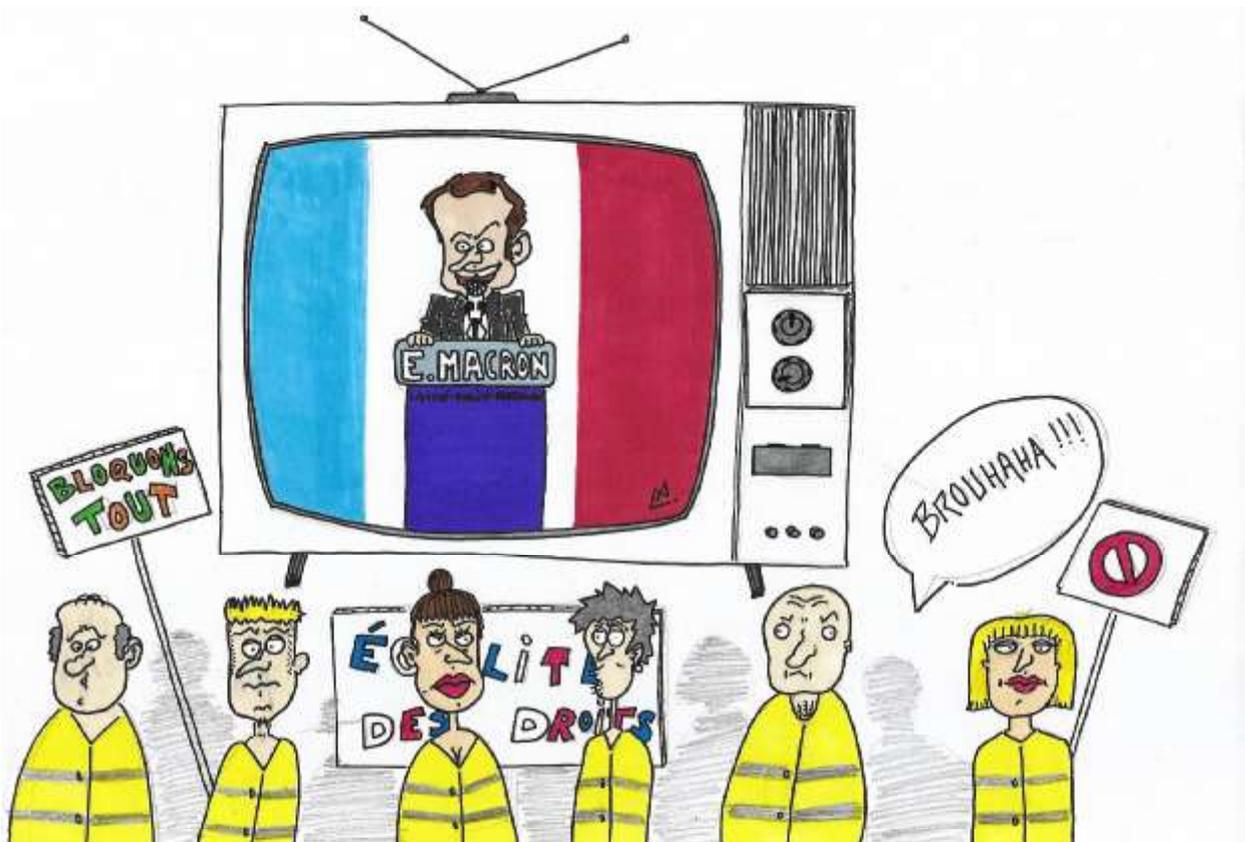
Des hommes menant une double vie mais où l'une d'elle n'est qu'une mascarade. Dans ces trois cas, nous avons des artistes respectés, connus et talentueux.

Mais également, trois hommes ne contrôlant pas leurs pulsions et se laissant aller à la tentation. En vu de leurs terribles actes, ils n'ont pourtant pas été sanctionnés à la hauteur de leurs crimes. Leur place d'artiste et de patrimoine vivant, leur permettent-elles d'alléger leur peine ? Représentent-ils toutes les personnes de ce milieu ? Bien heureusement, il reste dans ce monde, des personnes honnêtes. Des personnes qui possèdent un « self contrôle ». A l'inverse des trois cas précédents, ces dernières personnes ont plein contrôle sur leurs pulsions et peuvent même transférer cette vive énergie, dans la culture, l'art ou l'écriture. D'autant plus, certains d'entre eux passionnent, motivent et font naître un beau mouvement de foule. Rien que leur présence au bon moment et au bon endroit, offre un symbole et un message de paix, de solidarité et non de violence. Michael Jackson, Kevin Spacey et Roman Polanski seraient-ils alors les exceptions qui confirment la règle ?

# Gilets jaunes : leurs maux mêlés !

Dans le tableau ci-contre, se cachent 11 mots représentant les revendications des Gilets Jaunes. A vous de les trouver, bonne chance !

N	E	C	A	R	B	U	R	A	N	T	Y	O	L
T	O	U	I	E	R	O	J	D	G	S	E	O	P
L	M	I	Q	T	V	B	B	T	S	W	N	G	K
M	E	Q	T	R	C	R	V	L	C	A	I	A	F
U	R	R	B	A	N	O	I	S	S	I	M	E	D
T	E	M	P	I	S	R	D	T	E	Y	T	O	P
C	F	C	S	T	K	I	C	B	T	Q	J	L	Q
W	E	F	S	E	B	I	L	M	E	R	P	L	M
F	R	H	L	I	M	I	T	A	T	I	O	N	S
E	U	P	N	S	L	B	A	K	C	D	B	E	N
G	N	B	A	J	G	P	M	R	P	O	X	K	A
J	D	F	L	K	U	A	D	T	P	A	L	J	B
A	U	R	U	Q	M	F	S	X	T	F	E	E	A
F	H	I	O	E	C	Q	S	F	V	K	M	I	D



# Les violences policières : sortez couverts !

L'EcriTurgot a participé à la conférence de Reporters Sans Frontières, au cours laquelle, il y a été dit beaucoup d'informations comme : La première question abordée fut la nouveauté ou non de ses violences. Ce à quoi Mme ADES-MEVEL et M. DUFRESNE ont répondu que non, cela fait déjà plusieurs années qu'elles existent notamment lors des attentats de Charlie hebdo en janvier 2015. Et elle s'est accentuée depuis les rassemblements de nuit debout à partir du 31 mars 2016. Il a également été question des réseaux sociaux : notamment le fait qu'ils soient très pratiques pour diffuser des informations et qu'elles soient visibles très rapidement et par un grand nombre de personnes. Ce sont sur ces mêmes réseaux sociaux que circulent la plupart des intox, il faut donc faire attention à toutes les informations que l'on peut trouver sur les réseaux sociaux et sur internet de manière générale. Le nombre de journalistes blessés par des policiers, d'après RFD depuis le début du mouvement des gilets jaunes est de : 286 blessés à la tête, 24 qui ont perdu un oeil, 156 blessés à la main, 5 mains arrachées, 69 blessures au niveau de la partie supérieure du corps (buste) et 121 blessures au niveau de la



partie inférieure du corps (jambes), ces blessures pouvant être répétées plusieurs dont un cas où cela était jusqu'à six fois selon Mme ADES-MEVEL. RSF (Reporters Sans Frontière) a recensé 156 entraves à la liberté faites aux journalistes, sans compter les manifestations lycéennes et des gilets jaunes. Reporter Sans Frontières aide les journalistes qui ne connaissent pas leurs droits, que ce soit dans le cadre des procédures juridiques ou en cas de confiscation de matériel, de casse par un membre des forces de l'ordre sur le terrain. RSF permet également de préparer le témoignage en cas de procédure judiciaire. Dès la deuxième semaine de mobilisation des gilets jaunes les violences envers les journalistes se sont vraiment accentuées. Ces violences venant à la fois des

policiers que des manifestants. Le pic de violence de la police envers les manifestants est atteint le 8 décembre 2018, parmi eux se trouvaient les journalistes qui ne faisaient que leurs travaux. Au moment de la conférence, RSF mène 34 vérifications sur les propos de journalistes. Ce qui est totalement nouveau ce sont les propos ayant été tenu par quelques gilets jaunes étant allé jusqu'à menacer des journalistes de viols, heureusement ce sont des cas rares mais néanmoins notables par leur violence. Depuis les débuts des violences policières lors de rassemblement de gilets jaunes, il n'y pas eu un samedi sans violence policière envers un journaliste. Aujourd'hui, le port du brassard presse étant censé protéger les journalistes se retourne envers eux. Les porteurs de brassards se

retrouvent donc parfois ciblé par des LBD 40, les armes utilisées lors des manifestations. Les chiffres donnés par les deux intervenants sont sensiblement les mêmes mais par contre bien inférieur à ceux communiqués par l'état. Ces journalistes blessés peuvent trouver ici une preuve que leur travail dérange et donc en tirer une certaine reconnaissance mais cela au prix de son propre corps. Ce sacrifice au service de l'information étant un prix bien trop cher à payer et impossible à monnayer.

Mais comment en sommes nous arrivé à un tel climat en France, un des pays qui par le passé fut l'un des précurseurs de la liberté de la

presse et de la liberté d'expression ? Et bien voilà, les précurseurs de la presse comme contre-pouvoir sont essouffés. La presse aujourd'hui bien plus sur la défensive est usée. Les journalistes sont bien plus professionnels et sortent quasiment systématiquement d'écoles de journalisme. Celles-ci par leur concours très complexes pour le public et les prix très élevés dans le privé entraînent une difficulté d'accessibilité aux écoles pour les classes moyennes. De ce fait, la qualité principale des journalistes qui est de raconter un événement avec un certain angle se fait plus rare, ce qui se voit par des articles parfois extrêmement semblable

d'un journal à un autre. De plus les réseaux sociaux permettent à n'importe qui de publier des informations sous forme de vidéo, photo, texte... etc, et cela de façon très rapide. Cela fait d'eux de puissants outils pour des lanceurs d'alerte et les journalistes jeunes et amateur. Malheureusement le gros point noir permettant cela est que les informations ne subissent aucune vérification quelconque avant d'être publiées.

Aujourd'hui, compliqué pour les journalistes de faire des articles sur les violences policières mais il ne faut pas d'un cas une vérité générale.

# Pédophilie dans l'Eglise : viens voir ton popa !

## Quelle est ton opinion sur la pédophilie ?

La pédophilie dans l'Eglise est un sujet tabou et sensible car il atteint directement les droits des enfants. De plus, l'ignominie que peuvent commettre certaines autorités religieuses comme les prêtres et non seulement physique (depuçelage, violences au cours des actes sexuels anaux, oraux, et vaginaux) mais aussi moraux (choc psychologique, traumatismes).

En outre, ce genre de personnes abuse de son autorité en demandant aux mineurs, généralement, de n'avertir personne, de considérer cela comme un secret. L'enfant, pris au piège, est obligé de s'y contraindre, ou, est si surpris qu'il ne peut se défendre. Aussi, dans le cas de

cet encadrement et de tabou de la sexualité dans les écoles mais encore plus dans l'Eglise, l'enfant peut donc considérer cet acte ignoble comme totalement normal et se réveiller des années plus tard avec de graves séquelles en apprenant que non, ce n'est pas normal de violer quelqu'un. Le consentement (et on insistera jamais assez) est primordial !

Des témoignages fleurissent de plus en plus, certains plus véritables que d'autres mais tous aussi criant d'atrocités. L'église tolère ce genre de pratiques alors que l'acte sexuel est tabou et parfois jugé de malsain.

# Eurovision 2019 : briser les codes pour déchiffrer le succès

À la une des médias en ce moment : l'Eurovision ! Et parmi les candidats cette année ce trouve notre représentant français, Bilal Hassani, un jeune adolescent qui a participé à plusieurs show télévisés, de chant notamment. Il est plutôt connu pour son style plutôt atypique ainsi que son célèbre « Bonsoir Pariiiiis » en introduction de toutes ses vidéos YouTube. A travers ses chansons, il tente de briser les codes, c'est-à-dire qu'il utilise sa voix pour transmettre sa parole et montrer aux gens que les mœurs que l'on répète souvent chaque jour ne sont pas toujours les seules possibilités qu'on a. On peut citer notamment l'exemple des danseuses qu'il a choisies

pour l'accompagner dans la folle aventure qu'est l'Eurovision. En effet, ses danseuses, dont une est en surpoids et l'autre est malentendante, sont d'après Bilal « la preuve vivante qu'on peut suivre nos rêves, qu'on peut être qui on est, qu'il suffit de suivre son instinct », alors que certains pourraient penser qu'elles ne sont pas faites pour la danse. C'est une phrase qui pourrait décrire parfaitement le chanteur, qui depuis que sa notoriété croît, voit les commentaires haineux se multiplier. Ce jeune homme aux multiples facettes apporte bouleversement et ouverture d'esprit à la France. Avec sa démarche, cette dernière obtient un public plus diversifié et Bilal Hassani encourage les

personnes qui comme lui veulent s'assumer, à ne pas avoir honte d'eux-même. Il encourage également la cause LGBT+, mais surtout les personnes qui souffrent de handicaps aussi bien physiques que mentaux à s'assumer et affirmer fièrement qui ils sont et de ne pas laisser le regard des autres les empêcher de faire cela. Bilal Hassani sait qu'il peut utiliser sa voix afin d'aider ces gens-là, et ne se prive pas de le faire. Sa bonne humeur lui a d'ailleurs valu la quatorzième place à la finale de l'Eurovision ce soir.

## Hommage à nos amis turgotiens.

Il était une fois, deux lycées de Limoges (l'un était plus fort que l'autre mais nous ne dirons pas lequel). L'un des deux, nommé le lycée Turgot, exprimait sa passion des sciences à travers des patates électrisées. Mais ce n'est pas tout ; on peut percevoir leur maturité (précoce) à travers leur activité préférée, la marelle. Durant le festival Expresso, nous avons pu observer leurs comportements exclusifs, tels que des batailles de pissettes, ou même certains individus se promenant totalement dénudés sous leur blouse de chimie. L'équipe du lycée Renoir quant à elle s'intéresse à des questions métaphysiques et sociétales. D'un point de vue objectif, nous pouvons en tout droits les qualifier d'élite de la nation. Nous sommes très heureux d'avoir pu partager cette édition du festival Expresso avec eux, et espérons avoir

pu leur apporter une part de notre expérience et de notre savoir-faire.

La rédac' de la plume du peintre ♥



# Ecologie : marches pour le climat, course contre la montre





Directrice de publication : Léa Haurie-Hontaspa

Rédacteurs : Nathan MARIE-BAILLOT, Benjamin CHEVALIER, Célia PALLIER, Angelina LENCLUME, Alice BIGEON, Esteban LAJOUX, Flavie LACROUX, Laurine VIRONNEAU

Dessinateurs : Nathan MARIE-BAILLOT, Gaëlle MONSERAND, Antoine LAFEUILLE

Photographe : Benjamin CHEVALIER

Conception graphique : Esteban LAJOUX, Nathan MARIE-BAILLOT

